

LAURA NAILS FORMATION

06.68.13.76.96
lauranailsformations@gmail.com
https://lauranailsformation.com/
170 AVENUE DE FONTFREGE 13420 GEMENOS

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFIANT

Appliquer les techniques de mise en beauté des pieds

Parcours certifiant préparant à la certification **RS7416**, enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences
Formule **2 journées — 14 heures** — éligible au CPF

L'organisme de formation

Organisme	LAURA NAILS FORMATION, SARL au capital de 500 € — SIREN 942 449 414 — code APE 85.59A (formation continue d'adultes)
Siège social	26 boulevard Gilly, 13011 Marseille — SIRET 942 449 414 00013
Lieu de la formation	170 avenue de Fontfrège, 13420 Gémenos — SIRET 942 449 414 00021
Déclaration d'activité	N° 93 13 241 19 13, enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Certification qualité	Qualiopi n° QUA009179, délivrée le 23/12/2025 par ICPF, valable jusqu'au 22/12/2028, au titre de la catégorie : actions de formation
Habilitation	Organisme habilité par LS ACADÉMIE pour former et organiser l'évaluation de la certification RS7416
Formatrice / Référente pédagogique	Mme Laura GRECH DI QUIRICO
Référente handicap / Référente violences, harcèlement et discriminations	Mme Laura GRECH DI QUIRICO — 06 68 13 76 96
Contact et inscription	06 68 13 76 96 — lauranailsformations@gmail.com Assistance administrative : mel.assistgestion@gmail.com — 06 64 04 42 56

Certification visée

Intitulé exact	Appliquer les techniques de mise en beauté des pieds
Code	RS7416 — Répertoire Spécifique de France Compétences
Certificateur	LS ACADÉMIE — 7 avenue de Fabron, 06200 Nice — certification@lsacademie.com — 04 93 96 40 60 — lsacademie.fr — SIRET 818 494 668 00028
Enregistrement	Du 27/11/2025 au 27/11/2027 — date limite de délivrance de la certification : 26/05/2028
Référentiel	Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation consultable sur francecompetences.fr, fiche RS7416
Éligibilité	Certification éligible au compte personnel de formation (CPF)
Voies d'accès	Formation continue et candidature individuelle. La voie scolaire, l'apprentissage et le contrat de professionnalisation ne sont pas ouverts.

Objectif de la formation

Cette certification a pour objectif de professionnaliser les prestations esthétiques dédiées aux pieds, en certifiant les praticiennes à des techniques d'embellissement non médicales. Elle couvre des compétences spécifiques en soins esthétiques de surface (nettoyage, hydratation, valorisation de l'apparence), en mise en beauté des ongles et en amélioration visuelle de l'aspect global du pied.

CHAMP STRICTEMENT ESTHÉTIQUE

Les prestations visées n'incluent en aucun cas de soins à visée médicale ou thérapeutique, ni d'intervention sur des affections cutanées ou unguéales. Conformément à l'article R.4322-1 du code de la santé publique, les actes de soin des pieds à finalité médicale (traitement de mycoses, d'ongles incarnés, d'infections ou de lésions) sont réservés aux professionnels de santé autorisés, notamment les pédicures-podologues. En présence d'un ongle abîmé, infecté ou incarné, la professionnelle certifiée oriente la personne vers un professionnel de santé habilité.

Public visé et prérequis

Public visé : professionnelles de l'esthétique et de la beauté souhaitant certifier et élargir leur offre de prestations de mise en beauté des pieds — esthéticiennes, prothésistes ongulaires, praticiennes en institut, spa ou salon, et professionnelles installées à leur compte.

PRÉREQUIS — L'UNE DES DEUX CONDITIONS

- Justifier d'un titre ou d'un diplôme en esthétique ou en prothésie ongulaire ;
- ou justifier d'au moins 6 mois d'expérience professionnelle dans le secteur de l'esthétique, en tant que salariée ou indépendante.

Les justificatifs sont demandés au dossier d'inscription et conservés au dossier de l'action ; ce prérequis conditionne l'accès à la formation comme le passage de l'épreuve. La participante doit également comprendre et parler le français, à l'oral comme à l'écrit, et disposer de bonnes aptitudes manuelles et visuelles. *Aucun niveau scolaire n'est requis.*

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la participante sera capable de :

1. Conduire un diagnostic esthétique non médical des pieds, repérer les contre-indications et identifier les situations relevant d'un professionnel de santé.
2. Préparer et sécuriser son poste de travail selon le protocole d'hygiène, en intégrant la gestion des déchets et le choix de produits respectueux de l'environnement.
3. Réaliser l'exfoliation des pieds avec des produits et des outils non invasifs adaptés au type de peau.
4. Réaliser un modelage des pieds et de la cheville en adaptant le geste au confort et à la sensibilité de la personne.
5. Préparer les ongles des pieds sans agresser l'ongle naturel, de façon à garantir l'adhérence du produit.
6. Appliquer un vernis classique, semi-permanent, gel ou des patchs autocollants, puis réaliser une finition nette et durable.
7. Formuler des conseils d'entretien personnalisés à l'issue de la prestation.
8. Réaliser une mise en beauté complète des deux pieds sur modèle réel, dans les conditions de l'épreuve de certification.

Compétences attestées par la certification

Compétences du référentiel RS7416, reprises dans leur formulation d'origine.

1. Réaliser un diagnostic esthétique non médical des pieds en mobilisant l'observation visuelle, le questionnement client, en prenant en compte les situations de handicap et l'analyse des caractéristiques cutanées et unguéales, afin d'identifier les besoins et attentes de la personne, de repérer d'éventuelles contre-indications, et de proposer un soin personnalisé adapté.
2. Sécuriser l'espace de travail en préparant un poste propre et fonctionnel, en désinfectant le matériel, en sélectionnant des produits et outils adaptés, tout en intégrant des pratiques responsables (gestion des déchets, choix de produits respectueux de l'environnement, prévention des risques), afin de garantir une intervention conforme aux règles d'hygiène professionnelle, aux engagements liés à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et au confort du client.
3. Réaliser l'exfoliation des pieds en appliquant manuellement des produits adoucissants et exfoliants adaptés au type de peau, en effectuant des mouvements circulaires doux sur les zones kératinisées, puis en utilisant des outils non invasifs (râpes douces, embouts abrasifs) pour lisser les zones rugueuses, tout en garantissant l'hygiène du poste, la sécurité du geste et l'usage de produits respectueux de l'environnement, afin d'uniformiser la texture de la peau et d'améliorer visiblement son aspect.
4. Modeler les pieds en sélectionnant des soins hydratants adaptés, puis en réalisant des manœuvres manuelles spécifiques (effleurages, pressions glissées, pétrissages légers) sur l'ensemble du pied et de la cheville, en veillant au confort de la personne, à la prévention des douleurs et à l'adaptation du geste en cas de sensibilité ou de handicap, tout en utilisant des produits écoresponsables, afin de restaurer la souplesse cutanée, favoriser la détente et contribuer au bien-être global.
5. Préparer les ongles des pieds en repoussant délicatement les cuticules à l'aide d'un bâtonnet ou d'un outil adapté, en effectuant un limage doux pour uniformiser la forme, puis en nettoyant et en déshydratant la plaque unguéale sans agresser l'ongle naturel, afin de garantir une bonne adhérence du vernis ou du gel, tout en respectant les règles d'hygiène, le confort de la personne et l'utilisation de produits non agressifs dans une logique de soin responsable.
6. Appliquer un vernis classique, semi-permanent, gel ou patchs autocollants (wraps) sur les ongles des pieds en respectant les choix esthétiques du client, en mobilisant une gestuelle précise et contrôlée, en respectant les temps de séchage ou de catalysation sous lampe UV/LED selon le produit utilisé, tout en veillant à la propreté des outils, à la protection de la peau, au confort de la personne et à la tenue optimale du rendu final.
7. Réaliser une finition soignée et durable en appliquant un top coat ou une couche de finition adaptée (classique ou gel), en respectant les temps de séchage ou de catalyse selon le type de produit, en contrôlant la brillance, l'uniformité et l'absence d'imperfections, tout en veillant à la protection de l'ongle, au confort du client et à la durabilité de la

prestation, afin de garantir un résultat net et harmonieux.

8. Formuler des conseils personnalisés à l'issue de la prestation en tenant compte du type de peau, de l'état des ongles, des habitudes de soin du client, et de ses éventuelles contraintes, afin de prolonger les effets du soin, prévenir les désagréments courants, favoriser l'autonomie dans l'entretien esthétique des pieds, et renforcer la fidélisation dans une logique de bien-être durable et responsable.

Organisation de la formation

Durée	14 heures, soit 2 journées de 7 heures
Horaires	9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00, sur deux journées consécutives
Modalité	100 % en présentiel, 0 % à distance
Effectif	1 à 6 participantes par session, une formatrice pour le groupe
Lieu	170 avenue de Fontfrège, 13420 Gémenos
Dates	Sessions programmées à la demande — calendrier communiqué sur simple appel
Admission	Entretien de positionnement, vérification des prérequis sur justificatifs, puis confirmation d'inscription
Matériel	Matériel professionnel, produits et consommables fournis par l'organisme. Aucun kit personnel n'est inclus dans le prix.
Modèles	Travaux pratiques sur soi-même, en binôme entre participantes et sur modèle réel volontaire apporté par la participante. **La présence d'un modèle est indispensable le jour de l'épreuve.**

Tarifs et modalités de financement

PARCOURS COMPLET

1 050,00 €

net de taxe — épreuve de certification comprise

COÛT HORAIRE

75,00 €

net de taxe par heure de formation

Le tarif comprend l'animation de la formation, le livret pédagogique, la mise à disposition du matériel professionnel et des produits, l'organisation de l'épreuve de certification et la délivrance des documents de fin de parcours. Il ne comprend ni le kit personnel, ni les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement de la participante. **Régime de TVA :** exonération en application de l'article 261, 4, 4°, a du code général des impôts, au vu de l'attestation n° ..... ; tarif exprimé net de taxe.

- **Compte personnel de formation (CPF) :** la certification RS7416 est éligible. Inscription depuis la plateforme Mon Compte Formation ; les conditions générales d'utilisation du service dématérialisé valent convention de formation (art. D.6353-1 du code du travail).
- Prise en charge par un OPCO (salariée) ou par un fonds d'assurance formation de travailleurs indépendants ; la demande doit être déposée et acceptée avant le démarrage.
- Financement personnel ou par l'entreprise, réglé selon l'échéancier prévu à la convention de formation.

SARL LAURA NAILS FORMATION — SIRET 942 449 414 00013 — NDA 93132411913 — Qualiopi n° QUA009179 (ICPF)

Délai d'accès et modalités d'inscription

La demande d'inscription se fait par téléphone au 06 68 13 76 96, par courriel à lauranailsformations@gmail.com, ou depuis la plateforme Mon Compte Formation pour un financement CPF (assistance administrative : mel.assistgestion@gmail.com — 06 64 04 42 56). Un entretien de positionnement est organisé avant toute inscription définitive : il permet de vérifier les prérequis sur justificatifs, d'identifier le niveau de pratique de la candidate et d'adapter le déroulement de la formation.

Délai d'accès : inscription enregistrée au minimum 15 jours calendaires avant la date de démarrage, et 11 jours ouvrés pour une inscription financée par le CPF. Ce délai permet l'instruction du dossier, l'envoi de la convocation et l'étude d'éventuels aménagements.

Contenu détaillé du parcours — 14 heures, soit 2 journées de 7 heures en présentiel

Jour 1 Cadre professionnel, diagnostic et soin du pied — 7 heures

HORAIRE	SÉQUENCE ET CONTENU	MODALITÉS
9h00 – 9h30 (0h30)	Accueil, restitution du positionnement, présentation de la certification RS7416, du référentiel et des critères d'évaluation	Entretien, contractualisation pédagogique
9h30 – 10h30 (1h00)	Le champ esthétique et ses limites : anatomie du pied, caractéristiques cutanées et unguéales, contre-indications, article R.4322-1 du code de la santé publique, orientation vers un professionnel de santé	Apport théorique, étude de cas, photothèque commentée
10h30 – 11h30 (1h00)	Diagnostic esthétique non médical : observation visuelle, questionnement client, prise en compte des situations de handicap, proposition d'un soin personnalisé	Apport théorique, jeu de rôle, mise en situation
11h30 – 12h30 (1h00)	Sécurisation de l'espace de travail : poste propre et fonctionnel, désinfection du matériel, choix des produits et des outils, gestion des déchets, démarche RSE, prévention des risques	Apport théorique court, démonstration commentée, mise en situation, feedback correctif
12h30 – 13h30	*Pause déjeuner (temps non compté dans la durée de formation)*	
13h30 – 15h00 (1h30)	Exfoliation des pieds : produits adoucissants et exfoliants selon le type de peau, mouvements circulaires sur les zones kératinisées, outils non invasifs (râpes douces, embouts abrasifs)	Démonstration commentée puis pratique individuelle
15h00 – 16h30 (1h30)	Modelage des pieds : soins hydratants adaptés, effleurages, pressions glissées, pétrissages légers sur le pied et la cheville, adaptation du geste en cas de sensibilité ou de handicap	Démonstration commentée puis pratique individuelle
16h30 – 17h00 (0h30)	Bilan de journée, retour critérié individualisé et plan de travail pour le lendemain	Entretien de régulation
7h00	**TOTAL JOUR 1 (HORS PAUSE DÉJEUNER)**	

Jour 2 Ongles, finition, conseils et certification — 7 heures

HORAIRE	SÉQUENCE ET CONTENU	MODALITÉS
9h00 – 9h30 (0h30)	Reprise et révision des acquis du jour 1	Questionnement, démonstration inversée
9h30 – 10h30 (1h00)	Préparation des ongles des pieds : repousse des cuticules au bâtonnet ou à l'outil adapté, limage doux, nettoyage et déshydratation de la plaque unguéale sans agresser l'ongle naturel	Démonstration commentée puis pratique individuelle

SARL LAURA NAILS FORMATION — SIRET 942 449 414 00013 — NDA 93132411913 — Qualiopi n° QUA009179 (ICPF)

HORAIRE	SÉQUENCE ET CONTENU	MODALITÉS
10h30 – 12h00 (1h30)	Application du produit : vernis classique, semi-permanent, gel ou patchs autocollants (wraps). Gestuelle, temps de séchage et de catalysation sous lampe UV/LED, protection de la peau, propreté des outils	Démonstration commentée puis pratique individuelle
12h00 – 12h30 (0h30)	Finition : top coat ou couche de finition adaptée, contrôle de la brillance, de l'uniformité et de l'absence d'imperfections	Démonstration commentée puis pratique individuelle
12h30 – 13h30	*Pause déjeuner (temps non compté dans la durée de formation)*	
13h30 – 14h00 (0h30)	Finition, suite : durabilité de la prestation, protection de l'ongle, reprise des points de difficulté	Démonstration commentée puis pratique individuelle
14h00 – 14h45 (0h45)	Conseils personnalisés et fidélisation : type de peau, état des ongles, habitudes de soin, contraintes de la cliente, prévention des désagréments courants, autonomie dans l'entretien	Jeu de rôle, mise en situation
14h45 – 15h30 (0h45)	Mise en situation blanche sur modèle réel, dans les conditions de l'épreuve, suivie d'un retour critérié	Observation sur grille critériée, remédiation
15h30 – 16h45 (1h15)	**Épreuve de certification RS7416 :** mise en situation professionnelle simulée sur modèle réel volontaire, mise en beauté complète des deux pieds selon le protocole professionnel	Évaluation sur la grille du certificateur
16h45 – 17h00 (0h15)	Bilan du parcours, questionnaire de satisfaction à chaud, remise des documents de fin de formation	Bilan collectif et individuel
7h00	**TOTAL JOUR 2 (HORS PAUSE DÉJEUNER)**	

Durée totale : 14 heures, soit 2 journées de 7 heures, pause déjeuner non comprise. Le déroulé est adapté, dans son rythme et dans la pondération de ses séquences, aux résultats de l'entretien de positionnement et au niveau de pratique constaté chez chaque participante.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Moyens humains :** Mme Laura GRECH DI QUIRICO, professionnelle en exercice et formatrice. CV, justificatifs de compétences techniques et pédagogiques et attestation de mise à jour des compétences tenus à disposition au dossier de l'action.
- **Encadrement :** une formatrice pour le groupe, dans la limite de 6 participantes par session.
- **Locaux et matériel :** salle dédiée à la pratique, équipée de matériel professionnel ; matériel, produits et consommables fournis pendant la formation. Aucun kit personnel n'est inclus dans le prix.
- **Supports remis :** livret pédagogique comprenant l'intégralité des cours, remis dès le début de la formation, sur lequel la participante prend ses notes.
- **Travaux pratiques :** exercices sur soi-même, en binôme entre participantes et sur modèle réel volontaire apporté par la participante.
- **Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement signée par demi-journée par la participante et contresignée par la formatrice.
- **Assistance pédagogique :** Mme Laura GRECH DI QUIRICO — 06 68 13 76 96, sollicitable pendant la formation et pendant les 3 mois qui suivent.

Méthodes pédagogiques

- **Méthode affirmative :** explications et transmission des connaissances par la formatrice, appuyées sur le livret pédagogique et les protocoles écrits.
- **Méthode démonstrative :** apprentissage gestuel par reproduction des démonstrations réalisées en direct par la formatrice, puis mise en application progressive de chaque protocole sous sa supervision, avec un suivi à chaque étape.
- **Méthode active :** mises en situation sur binôme et sur modèle réel, analyse de la pratique et remédiation individualisée au regard des critères du référentiel de certification.

Modalités d'évaluation

ÉTAPE	MODALITÉS	TRAÇABILITÉ
Avant la formation	Entretien de positionnement et vérification des prérequis sur justificatifs (titre, diplôme ou attestation d'expérience)	Fiche de positionnement et copies des justificatifs conservées au dossier
À l'entrée	Présentation du référentiel et des critères d'évaluation, recueil des attentes, questionnaire de connaissances non noté	Compte rendu d'ouverture, questionnaire renseigné
Pendant la formation	Observation des mises en situation sur grille reprenant les critères du référentiel, feedback correctif immédiat	Grilles d'observation renseignées
Avant l'épreuve	Reprise guidée du protocole complet et retour critérié individualisé avant le passage de l'épreuve	Grille d'observation renseignée
Mise en situation blanche	Prestation complète sur modèle réel, dans les conditions de l'épreuve, suivie d'un retour critérié individualisé	Grille de mise en situation blanche renseignée
Épreuve de certification	Mise en situation professionnelle simulée sur un modèle réel volontaire : mise en beauté complète des deux pieds, en respectant un protocole professionnel	Grille d'évaluation du certificateur, renseignée et transmise à LS ACADÉMIE
Après la formation	Questionnaire de satisfaction à chaud, puis questionnaire d'impact adressé 3 mois après la fin du parcours	Réponses conservées et exploitées en revue qualité

ÉPREUVE DE CERTIFICATION

L'organisme est habilité par LS ACADÉMIE à organiser l'évaluation. L'épreuve se déroule dans les locaux de l'organisme, sur un modèle réel volontaire majeur que la candidate doit apporter. La grille d'évaluation est celle du certificateur ; les résultats lui sont transmis pour délivrance de la certification. En cas d'échec, la candidate peut se représenter dans les conditions fixées par LS ACADÉMIE, sous réserve que l'enregistrement de la certification soit toujours en cours de validité.

Sanction de la formation

- La **certification RS7416** « Appliquer les techniques de mise en beauté des pieds », délivrée par LS ACADÉMIE en cas de réussite à l'épreuve ;
- un **certificat de réalisation**, conforme au modèle publié par le ministère chargé de la formation professionnelle ;
- une **attestation de fin de formation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis (art. L.6353-1 du code du travail).

Type de reconnaissance : certification enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro RS7416. Il ne s'agit ni d'un diplôme, ni d'un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP. La certification n'autorise aucun acte de soin à visée médicale.

Indicateurs de résultats

… %	… %	… %	… %
PRÉSENTATION À L'ÉPREUVE	OBTENTION DE LA CERTIFICATION	SATISFACTION	ABANDON

Premiers indicateurs publiés à l'issue de la première session. Période de référence : du …… au …… — nombre de participantes : …… — taux de réponse au questionnaire : …… % — mise à jour : ……

Présentation : participantes présentées à l'épreuve / participantes ayant terminé la formation. Obtention : certifications délivrées par LS ACADÉMIE / participantes présentées. Satisfaction : participantes satisfaites ou très satisfaites au questionnaire de fin de formation / questionnaires recueillis. Les questionnaires, grilles et retours du certificateur sont conservés au dossier et tenus à disposition du certificateur et des financeurs.

Suite de parcours et débouchés

La certification permet d'ajouter la mise en beauté des pieds à l'offre de prestations d'un institut, d'un salon, d'un spa ou d'une activité indépendante. Elle ne donne accès à aucun acte relevant du champ médical, réservé aux professionnels de santé autorisés. La participante peut poursuivre par les autres modules du catalogue de l'organisme, selon les axes de progression identifiés lors de l'évaluation. Passerelles, équivalences et suites de parcours : fiche RS7416 sur francecompetences.fr.

Accessibilité et situation de handicap

La référente handicap est Mme Laura GRECH DI QUIRICO, joignable au 06 68 13 76 96. Toute personne en situation de handicap, permanent ou temporaire, visible ou non, est invitée à se signaler dès la demande d'inscription et au plus tard 15 jours avant le démarrage ; un entretien est alors organisé et une fiche d'entretien renseignée conjointement.

Selon le besoin identifié sont étudiés : l'aménagement du rythme, des horaires et des temps de pause, l'adaptation du poste de travail, de l'éclairage et des supports, l'organisation en formule individuelle, la présence d'un accompagnant ou d'une interface de communication. Les aménagements de l'épreuve sont soumis à l'accord préalable du certificateur LS ACADÉMIE, saisi par l'organisme. Lorsque le besoin dépasse les moyens de l'organisme, la référente mobilise les ressources spécialisées (Agefiph, Cap Emploi, réseau des référents handicap) et oriente la personne vers une solution adaptée.

Prévention des violences, du harcèlement et des discriminations

L'organisme s'engage à prévenir et à traiter toute situation de violence, y compris les violences sexistes et sexuelles, de harcèlement moral ou sexuel et de discrimination survenant dans le cadre de ses formations. Toute participante s'estimant victime ou témoin peut effectuer un signalement, par tout moyen y compris oralement, auprès de la référente désignée (Mme Laura GRECH DI QUIRICO — 06 68 13 76 96). Le signalement est consigné par écrit et traité de manière confidentielle ; la procédure est rappelée dans le règlement intérieur, remis avant le démarrage.

Réclamations

Toute réclamation relative au déroulement, au contenu ou à l'organisation de la formation peut être adressée par écrit à lauranailsformations@gmail.com ou par courrier au siège de l'organisme. Accusé de réception sous 5 jours ouvrés, réponse motivée sous 30 jours calendaires maximum. Une réclamation portant sur l'épreuve ou sur la décision de

certification est transmise au certificateur LS ACADÉMIE (7 avenue de Fabron, 06200 Nice — certification@lsacademie.com), qui l'instruit selon sa propre procédure.

Protection des données personnelles

Les données collectées dans le cadre de l'inscription, du suivi de la formation et du passage de l'épreuve sont traitées par LAURA NAILS FORMATION, responsable de traitement, aux fins de gestion administrative, pédagogique et financière de l'action, d'établissement des documents de fin de formation et de justification auprès des financeurs et des organismes de contrôle. Les données nécessaires à la délivrance de la certification sont transmises à LS ACADÉMIE, responsable de traitement pour cette finalité. Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque participante dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, à exercer à l'adresse lauranailsformations@gmail.com. Elle peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

MENTIONS LÉGALES

LAURA NAILS FORMATION, SARL au capital de 500 € — SIREN 942 449 414, SIRET 942 449 414 00013, code APE 85.59A. Déclaration d'activité n° 93 13 241 19 13 auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification Qualiopi n° QUA009179 délivrée par ICPF.

Siège : 26 boulevard Gilly, 13011 Marseille — Lieu de formation : 170 avenue de Fontfrège, 13420 Gémenos — 06 68 13 76 96 — lauranailsformations@gmail.com